**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 75 (1930)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: F.F.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 1914, il offrit ses services sans marchander et fonctionna quelque temps comme chef du génie d'une division, lui qui avait été quinze ans auparavant chef du génie du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Bien que son nom figure encore en tête des officiers du génie, dans l'annuaire officiel, le colonel Pfund n'a pas repris l'uniforme, depuis lors, mais il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'armée et la vigueur qu'il a conservée lui permettra, ses amis l'espèrent, de s'y intéresser encore pendant de longues années.

## **ERRATA**

Livraison de juillet 1930 :

P. 326, 11e ligne: au lieu de Weser, lire Wesel.

Même page, 16e ligne: au lieu de être atteinte, lire subir une atteinte.

Livraison d'août, sommaire de la couverture, titre de l'article du major Montfort : au lieu de «Les responsabilités de la guerre», mettre : « La défense d'après le S. C. 1927. »

p. 379 : mettre entre guillemets « véritable combat en retraite » et entre deux virgules, « ainsi que les effectifs consacrés à cette manœuvre »,

p. 395: supprimer le mot « etc. ».

En outre, plusieurs erreurs de ponctuation dont le lecteur aura fait justice.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels pur liés par le ministère allemand des affaires étrangères. Traduction publiée par la Société de l'histoire de la guerre. Tome X, 29 avril-11 décembre 1895. Traduit par Camille Jourdan Paris 1930, Alf. Costes, édit.

Sans être aussi mouvementé que quelques-uns des précédents, ce Xe tome de la traduction de Die grosse Politik offre un sérieux intérêt. Nous sommes en pleine fièvre coloniale des Etats européens, et chacun suspecte, avec un regard d'envie; les désirs conquérants du voisin. L'Allemagne, tout en affectant le désintéressement n'est pas plus désintéressée que les autres. En tâtonnant elle cherche où prendre sa part. C'est très visible au moment du règlement de compte de la guerre sino-japonaise. La Russie, la France, l'Allemagne s'unissent pour priver le Japon de partie de sa victoire; la Russie, parce qu'ayant des prétentions sur le nord chinois, elle tient à ne pas trouver sur ses pas une puissance concurrente forte de ses récents succès, le Japon; la France, alliée de la Russie de qui elle attend

une aide, le cas échéant, lors d'une querelle en Occident, ne peut nourrir d'autre désir que de soutenir son alliée en Orient, dans des régions où elle-même n'a pas de gros intérêts à faire valoir; l'Alle-magne, enfin, parce que l'occasion lui paraît favorable pour planter un premier jalon colonial dans le lointain Est asiatique. Mais elle y met des formes ; il est entendu qu'elle s'inspire du plus complet désintéressement, et que si elle se soucie, pour ses bâtiments navals, d'un abri sûr sur les côtes chinoises, c'est pour le bien de la Chine elle-même, et dans l'intérêt de la paix du monde. Ainsi l'affirme M. de Radolin, ambassadeur allemand à St-Pétersbourg, au ministre de Chine. « Mon collègue chinois, raconte-t-il, me dit en réponse avec de belles phrases combien il appréciait notre amitié et combien il partageait et comprenait mes vues. Mais il craignait que si la Chine voulait accueillir notre désir assurément justifié et, qui en fait serait principalement à l'avantage de la Chine, les autres grandes Puissances ne soulevassent de mêmes désirs et prétentions ou ne fissent des difficultés. Je le contestai naturellement et je dis qu'il n'en serait pas ainsi, précisément parce que les autres puissances avaient déjà de pareilles stations et d'autres avantages... » M. de Radelin ajoute : « J'ai mené toute cette conversation d'une façon si naturelle qu'elle n'a pas pu laisser au ministre l'impression que je m'acquittais d'instructions. »

Une autre région vers laquelle la politique extérieure de l'Allemagne porte ses regards est le proche Orient, mais avec prudence et en restant dans l'expectative. Lord Salisbury pose la question du partage de l'Empire ottoman où les massacres d'Arméniens ordonnés par le sinistre sultan Abdul Hamid soulèvent la conscience du monde chrétien, et surtout l'opinion publique britannique. Mais Berlin se mésie beaucoup des entreprises de l'Angleterre, toujours prête, expose le gouvernement impérial, à pousser les autres à tirer du seu les marrons qu'elle croquera. Berlin met en garde ses associés de la Triple Alliance contre le danger des stimulants britanniques. Ne bougez, leur répète le chancelier de Hohenlohe, que si l'Angleterre prend les devants.

Le gouvernement allemand ne paraît pas, du reste, entretenir une très vive confiance dans ses deux alliés. Pour l'Italie, la Triple Alliance n'a de signification que pour autant qu'elle appuierait les convoitises méditerranéennes et balkaniques italiennes, et l'Autriche s'applique, pour réaliser les siennes, à entraîner dans son jeu antirusse le fort empire allemand. Berlin ne l'entend pas ainsi. La politique bismarkienne y paraît encore de mise en cette matière. L'Allemagne est prête à seconder ses alliées au cas où leur qualité de grande puissance se trouverait menacée, mais ce cas mis à part, elle n'entend pas se compromettre pour des ambitions italiennes ou autrichiennes. Tout en observant et en cherchant où et comment elle pourrait se faire une part dans un partage éventuel de l'empire ottoman, elle demeure sur la réserve, se tient en « seconde ligne ».

Elle n'est d'ailleurs pas rassurée du côté de la Russie et de la France. Sans doute, son chargé d'affaires à Paris présente la France comme acquise à la paix, mais qui peut prévoir ce qu'il en serait dans un moment de surexcitation de l'opinion publique ? On ne croit pas encore à Berlin, au commencement de l'année, à une véritable alliance franco-russe, mais le rapprochement entre les deux Etats n'est pas douteux; entre eux, règne une entente jugée peu à peu intime, et quand l'année approche de sa fin, le terme d'alliance franco-russe apparaitra dans les documents. Raison de plus pour manœuvrer avec prudence.

La politique extérieure de l'Allemagne en est là lorsque l'année 1895 prend fin. F. F.

Carl Hosse: Die englisch-belgischen Aufmarschpläne gegen Deutschland vor dem Weltkriege. Eine militärische Studie über die « Conventions anglo-belges » mit neuen Dokumenten. In-8 de 65 p. Avec 11 annexes. Amalthea-Verlag, Zurich, Leipzig, Wien.

Je ne mâcherai pas les termes pour dire ce que je pense de cette

publication: elle est honteuse.

Un certain nombre des lecteurs actuels de la Revue militaire suisse n'étant pas en âge d'apprécier les événements à l'époque où ils se sont produits, — quatorze années ont passé depuis — il convient de les mésument à les mésument à les mésuments de les mésument

de les résumer à leur intention.

En 1906, le général Ducarne étant chef de l'état-major belge et le lieut-colonel Barnardiston attaché militaire britannique à Bruxelles, ces deux officiers entrèrent en conversation au sujet de l'aide que pourrait apporter l'Angleterre, garante de la neutralité belge, à la Belgique, au cas où l'Allemagne, cette autre garante, ne tiendrait

pas sa parole et violerait le territoire du royaume.

De ces conversations, qui entrèrent dans d'assez nombreux détails d'exécution, ne résultèrent pas, quoi que prétende l'auteur, des conventions entre les deux Etats. Sir Ed. Grey, le ministre anglais des Affaires étrangères, mis au courant, déclara expressément que le gouvernement de Londres réservait sa liberté complète, qu'il ne se considérait pas comme politiquement lié par les conclusions militaires des deux officiers ; et le gouvernement belge ne fut même pas saisi des pourparlers, n'eut pas de résolution à prendre. Il était d'ailleurs de l'essence même de la neutralité belge que le royaume se précautionnât contre les menaces qu'il pouvait avoir à redouter. Le général Ducarne se borna donc à informer son chef hiérarchique, le ministre de la guerre, de ses entretiens avec l'officier britannique, et le dossier contenant les pièces y relatives resta dans les archives du ministère.

Lorsqu'en 1914 les armées allemandes eurent envahi la Belgique et que Bruxelles fut occupé par l'autorité impériale, les archives de l'Etat furent fouillées et le dossier Ducarne-Barnardiston exhumé.

Aussitôt, le service de la propagande allemand s'en empara, et Norddeutsche Allgemeine Zeitung en tête, s'appliqua à accuser la Belgique d'avoir elle-même violé sa neutralité, ce qui devait justifier ou dans tous les cas excuser l'Allemagne d'avoir fait fi de sa qualité de garante de la dite neutralité et d'avoir porté la guerre sur le territoire neutre. Le service de la propagande espérait ainsi corriger la réprobation générale qu'avait soulevée, dans le monde civilisé, l'attaque de la Belgique par les armées allemandes.

Le contraire se produisit. Les falsifications de la presse allemande furent promptement dénoncées, et accrurent l'indignation. C'est alors que le poète Spitteler lança son mot demeuré fameux et qui lui valut l'admiration de tous les esprits honnêtes : « Après coup, pour apparaître plus blanc, Caïn a noirci Abel... C'était largement suffisant de

l'avoir égorgé. Le diffamer ensuite, c'est trop ».

L'ouvrage de M. Hosse renouvelle la diffamation. Il entre, pour y réussir, dans une foule de détails et de suppositions derrière lesquels sont masqués les éléments importants. Il va jusqu'à chercher à excuser le service de la propagande en 1914 des fausses nouvelles qu'il a répandues. Il appelle cela, par euphémisme, des erreurs de publication et de nature politique qui ont facilité aux adversaires, fort

ennuyés d'une si désagréable conjoncture, d'aiguiller la discussion sur une fausse voie.

En revanche, il ne dit rien du fait que onze ans avant les conversations Ducarne-Barnardiston, le plan Schlieffen d'invasion de la Belgique était arrêté; il ne dit pas que lorsque les Allemands entrèrent en Belgique, ils ne savaient rien de ces conversations, que leur violation de la neutralité belge ne trouve dès lors en aucune façon la

justification qu'ils prétendent lui donner.

Au surplus que signifie cette théorie qu'un Etat neutre doit s'interdire de se précautionner contre les entreprises de ceux qui se proposent de violer son territoire? Neutralité signifierait donc encouragement à qui se rira d'elle? Même s'il y avait eu convention, elle aurait été plus que justifiée par les intentions et la duplicité des dirigeants politiques et militaires de l'Empire. N'est-ce pas le chancelier lui-même, M. de Bethmann-Hollweg, qui a reconnu devant le Reichstag, que les protestations du Luxembourg et du gouvernement belge étaient fondées et que le devoir de l'Allemagne serait de les dédommager une fois les buts militaires atteints?

Répétons-le : cette publication est honteuse. Basile n'est pas mort. Calomniez ! calomniez ! il en restera toujours quelque chose.

F. F.

Jean Norton Cru: *Témoins*. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928. Gr. in-8 de 727 p. Paris 1930, « Les Etincelles », édit. Prix: 100 fr. français.

Depuis longtemps nous projetons de consacrer à cet ouvrage exceptionnellement remarquable un article détaillé, et continuellement des actualités militaires suisses nous contraignent à ajourner notre intention. Nous la réaliserons certainement, car l'œuvre le mérite. Il n'en est guère, à notre connaissance, qui soit de nature à instruire plus utilement l'officier du rang, les jeunes officiers suisses, spécialement, qui ne savent de la guerre que ce que leur apprennent leurs lectures, des réalités du champ de bataille, donc des réalités de leur commandement. Cela leur est utile particulièrement dans le moment présent où sont introduits les nouveaux règlements tactiques. Ceux-ci leur enseignent l'idéal du commandement, à quoi ils doivent tendre et donc se préparer. L'ouvrage de M. J. Norton Cru leur dira le milieu, — soit les circonstances de fait — dans lequel ils sont appelés à agir, ce à quoi ils doivent s'attendre. On a dit récemment, à propos des manœuvres de la 2<sup>e</sup> division, que nous étions portés à voir la tâche plus aisée qu'elle n'est. Témoins leur montrera le bien-fondé de cette observation. L'étude des règlements ne leur sera entièrement profitable que s'ils y joignent l'étude des analyses de cet auteur qui les transportera sur le lieu de l'action, analyses plus sûres, grâce aux discriminations auxquelles elles donnent lieu, que les œuvres isolées, mémoires, souvenirs personnels, carnet de route offertes aux lecteurs par la librairie.

Car il ne s'agit pas ici des impressions d'un seul homme, qui lui sont dictées par son tempérament, par sa vue personnelle des choses, par les actions auxquelles il a participé ou qui se sont déroulées sous ses yeux dans un cas particulier; les analyses de l'auteur sont au nombre de 300; et si ses vues personnelles, — car il fut lui aussi un combattant actif, — peuvent avoir influé sur ses jugements, ses témoins sont trop nombreux, et recrutés dans des milieux trop différents, pour que de leurs témoignages réunis et comparés ne

ressorte pas un tableau d'ensemble éminemment instructif.

F. F.

Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914 : *Documents diplomatiques français* (1871-1914). 2° série (1901-1911). Tome I<sup>er</sup> (2 janvier-31 décembre 1901). Paris, 1930. Editeurs : Alfred Costes et *L'Europe nouvelle*.

La Revue militaire suisse a rendu compte des premiers tomes des troisième et première séries de cette considérable publication (livr. de décembre 1929 et d'avril 1930). Le premier tome de la deuxième série est sorti de presse, il y a quelque temps. Approché de ce que l'on sait maintenant des origines politiques principales de la guerre de 1914-1918, il est, peut-être, le plus instructif des trois. On y discerne tout ce qui, dans les années suivantes, rivalités internationales multipliées et concurrence coloniale, conduira à l'explosion

de la guerre.

Le jeu de la France est de profiter des circonstances pour affaiblir, si possible, la Triple Alliance. Dans cette recherche, les grands maîtres de la diplomatie sont M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, en France, et son ambassadeur à Rome, M. Barrère. La date approchant où se posera la question du renouvellement de la Triple Alliance, il s'agit de modifier, dans un sens plus favorable à la République, l'orientation politique du royaume d'Italie. M. Visconti-Venosta, qui a succédé à Crispi à la tête des affaires étrangères de la péninsule, est acquis à cette politique, et son successeur, M. Prinetti, le sera pareillement. Si l'Italie se rapproche de la France, considérant cette amitié elle fera supprimer, lors du renouvellement de la Triple Alliance, ce qui dans ce traité pourrait l'amener à se ranger aux côtés des Empires centraux dans quelque entreprise hostile à la République.

Alors, comme aujourd'hui, le grand obstacle au rapprochement franco-italien réside dans la rivalité méditerranéenne. Pour y mettre un terme, les deux gouvernements conviennent d'un partage d'influence dans l'Afrique du nord : à l'Italie la Tripolitaine, à la France

le Maroc.

Il subsiste cependant une différence entre les deux Etats. Le gouvernement italien ne voit aucun inconvénient à rendre cet arrangement public, tandis que celui de Paris en voit un à démasquer prématurément ses vues sur le Maroc. Il se heurterait à des oppositions diverses, celle de l'Angleterre qui ne voit pas d'un bon œil des extensions coloniales étrangères à la sienne en Afrique, celle de l'Espagne, soucieuse d'éviter un établissement étranger sur la côte africaine sa voisine, celle de l'Allemagne désireuse d'avoir sa part d'un gâteau que la France préfère ne pas partager avec elle.

Finalement, tout se règle à la satisfaction du gouvernement

français. C'est une première atteinte à la Triple Alliance.

Pendant ce temps, la Russie dirige ses regards vers l'Est, vers la Mandchourie et vers la Corée, ce qui continue à la mettre en opposition avec le Japon. Et dans les régions de l'Extrême-Orient aussi, l'Allemagne, tard venue dans les extensions coloniales, cherche sa place au soleil. Elle a débuté par un acte de prestige. L'empereur Guillaume II a réussi à obtenir que le commandement en chef des troupes européennes chargées de réprimer le soulèvement des Boxers, en Chine, fut confié à l'un des siens, le maréchal de Waldersée. Mais il n'en résulte rien d'effectif. Les documents nous font assister à la clôture de l'événement dont l'allure est devenue celle d'une aventure un peu ridicule.

Soit dit entre parenthèses, on constate à cette occasion les difficultés du commandement unique dans une coalition militaire internationale. Cette unité n'a pu être obtenue. Le gouvernement français et celui des Etats-Unis ont nettement spécifié l'autonomie de leurs corps expéditionnaires et la liberté d'action des commandants de ces corps.

On perçoit, d'autre part, quelques échos de la rivalité austrorusse dans les Balkans, mais peu nombreux et faibles. La Russie est occupée ailleurs. L'Angleterre aussi, dont la politique, au début du siècle, joue un rôle un peu effacé, les difficultés de son entreprise au

Transvaal ne lui laissant pas le loisir de regarder ailleurs.

Résumons. Affaiblissement de la Triple Alliance, telle est, vue à travers les documents diplomatiques français, la conclusion essentielle à tirer des événements politiques internationaux à l'entrée du XXº siècle. La fin du XIXº, nous a fait assister à la disparition de la politique bismarckienne d'isolement de la France par le moyen de l'alliance monarchique des trois empereurs. Le commencement du XXº nous fait assister à la fin de la politique bismarckienne d'isolement de la France au moyen de l'alliance des empires germaniques et de la péninsule italique.

L'étrange aventure du lieutenant Bringolf. Traduction de Paul Budry. Version de Blaise Cendrars. In-16 de 464 p. Neuchâtel 1930. Editions de la Baconnière.

Goûtez-vous les romans d'aventure ? Lisez cet ouvrage. Ce n'est pas du roman c'est de l'histoire vécue, des mémoires, mais l'aventure y est et point banale. La couverture du volume illustre ses grandes étapes au moyen de quatre photographies du héros Bringolf diplomate, lieutenant de cavalerie suisse, vagabond et officier français de la Légion étrangère. C'est à ce dernier titre qu'il appartient au bulletin bibliographique de la *Revue militaire suisse*. Une préface de feu R.-A. Reiss introduit les mémoires et commente la vie du héros, préface sympathique à celui-ci dont certainement le « cran » a été fort au-dessus de la moyenne.

Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen. — Heft 8 August 1930. — Obertstdiv. Sonderegger : Ausblicke in die Zukunft der schweizerischen Armee. — Dr. Leb Wolf : Bewegungskrieg. Erinnerungen eines einfachen Soldaten. (Forts.) — Oberstlt. Alf. v. Wittich : Feldmarschall Conrad. (Forts.) — Oberlt. E. v. Verdross : Kriegserlebnisse eines österreichischen Sturmzugskommandanten (Forts). — Literatur.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung: No 8, August 1930. — Oberst W. Muff: Clausewitz heute und morgen. — Colonel Léderrey: Weygand. — Oberstlt. Bossart: Das Aufklärungsdetachement. — Die Kommando-Abteilung der Brigade. — Oberlt. Stückelberger: Ueber Drill und geistige Schulung. — Lt. W. Lerf: Abverdienen als Korporal oder nicht?. — Oberstlt. a. D. Benary: Pferd und Gas. — Hptm. E. Bieler: Sollen die Infanterie-Regiments- und Bataillonsstäbe eigenen Haushalt führen? — Hptm. Tank: Chronik der Schützenkompagnie von Nidwalden 1796-1930 (Forts). — Mitteilungen. — Zeitschriften. — Literatur. — Auslandschronik.